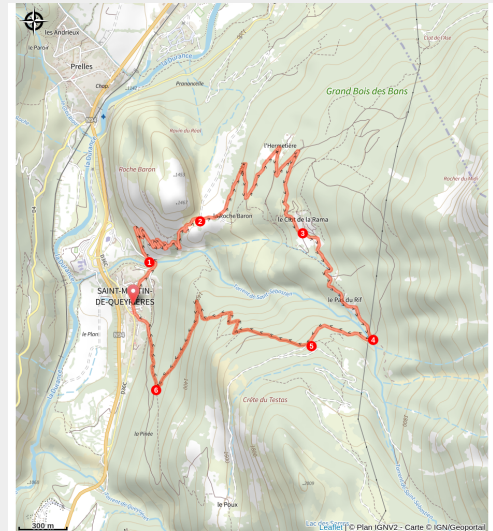


VTT N°01 - Circuit du Poux

Hautes-Alpes



Poux 1 (Thibaut Blais)



Ce circuit technique situé sur le haut de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières vous offre un parcours sportif au frais dans les forêts de mélèzes.

Ce parcours VTT vous invite à découvrir l'un des principaux sites d'escalade du Pays des Écrins, appelé la Roche Baron. Ensuite, vous atteindrez deux petits hameaux de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières, tous deux construits autour de leur chapelle d'alpage. Ces deux villages sont situés au bord du torrent qui a façonné le vallon de Saint-Sébastien. Le circuit se termine en descente dans une forêt de conifères surplombant la commune.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 7.7 km

Dénivelé positif : 678 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Géologie, Histoire et architecture

Itinéraire

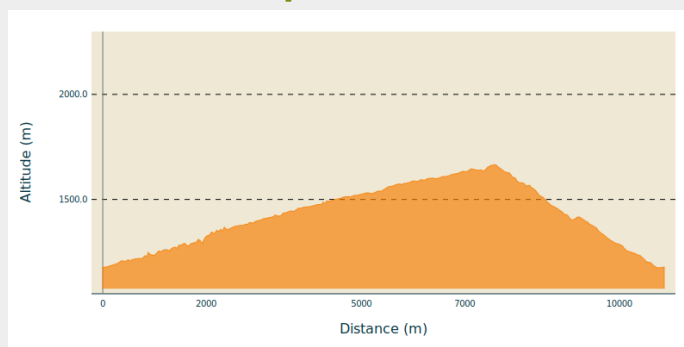
Départ : Mairie de Saint-Martin-de-Queyrières

Arrivée : Mairie de Saint-Martin-de-Queyrières

Balisage : 🚩 VTT FFC boucle locale

Communes : 1. Saint-Martin-de-Queyrières

Profil altimétrique

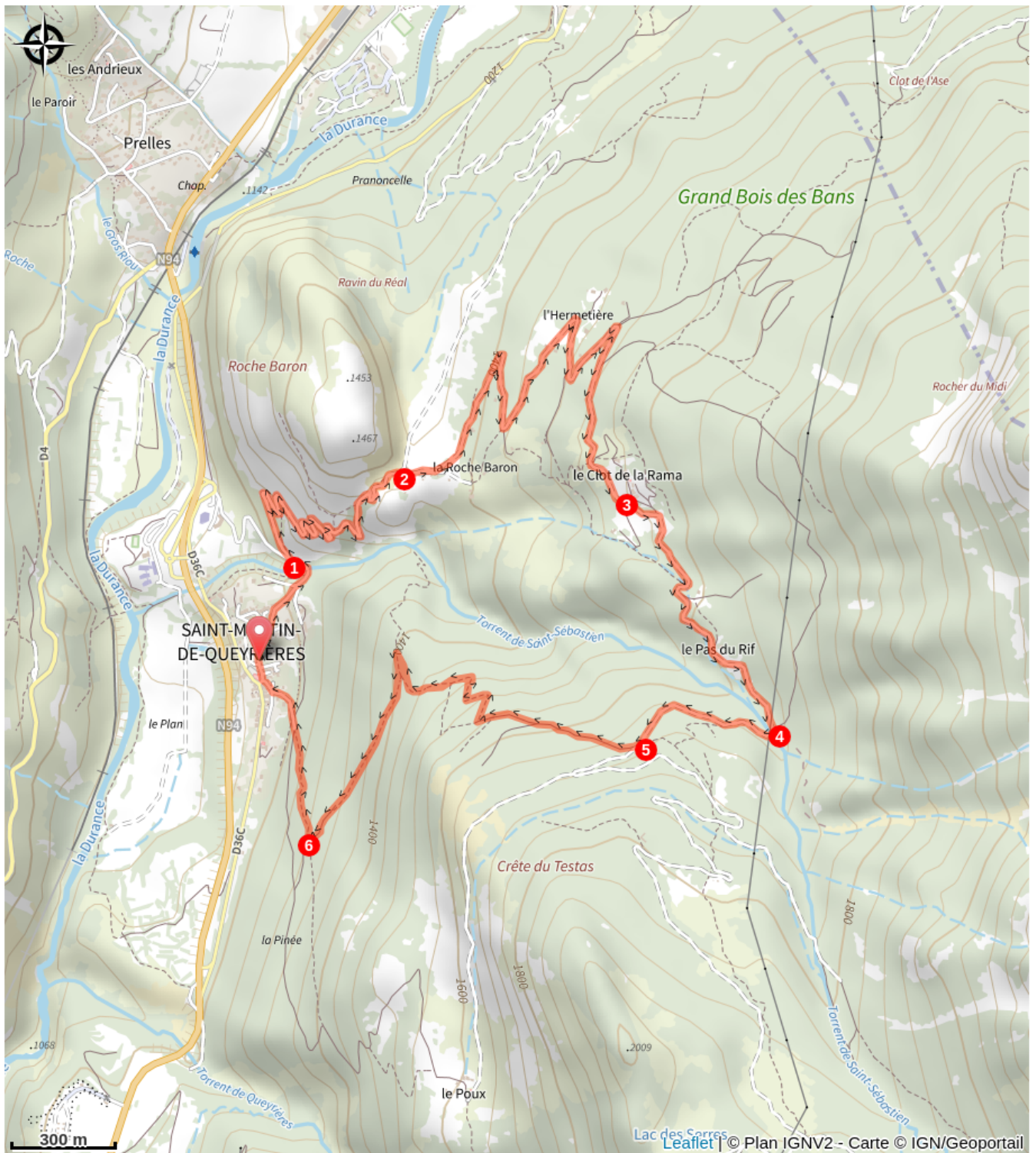


Altitude min 1175 m Altitude max 1666 m

Au départ du parking de la mairie de Saint-Martin-de-Queyrières, prendre à gauche en montant.

1. S'orienter vers la droite après avoir traversé le torrent Saint-Sébastien, en direction du Rocher Baron. C'est une piste carrossable au début, puis il peut être nécessaire ensuite de faire quelques "poussettes"
2. En arrivant sur le plateau du Rocher Baron, continuer sur la piste forestière qui monte en lacets.
3. Au Clot de la Rama, continuer le chemin carrossable en direction du Pas de Rif
4. Traverser la passerelle du torrent de Saint-Sébastien en direction du Poux
5. À environ 500 mètres après la passerelle, quitter la piste et poursuivre sur le sentier qui descend sur la droite.
6. 200 mètres après le captage d'eau, quitter la piste et prendre à droite en direction de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières et du point de départ

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux - VTT

Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/vtt-n%C2%B001-circuit-du-poux-7255>

S'informer de la présence des chiens de protection des troupeaux : <https://www.cc-paysdesecrins.fr/loisirs/pleine-nature>

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> <https://www.cc-paysdesecrins.fr/mobiliteenunclic>

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

À 9 km de L'Argentière-la-Bessée, prendre la N94.

Parking conseillé

Parking de la mairie, Saint-Martin-de-Queyrières

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>